

SIERENTZ

Infos
N°399



Présentation du Conseil Municipal

Les maternelles à la ferme

Insectes à surveiller



EN AVRIL À SIERENTZ

Présentation du Conseil Municipal



Les maternelles à la ferme

Insectes à surveiller



- 03 À la Une**
Élection du nouveau Conseil Municipal de Sierentz
- 04 Nouveau CM**
Présentation du nouveau Conseil Municipal
- 06 Conseil municipal**
Séance du 09 mars 2026
Budget 2026
- 11 Infos pratiques**
Infox
Report de la collecte des ordures ménagères
Fermeture de la mairie
Information sur le démarchage abusif
- 13 Associations-Loisirs**
Association des Commerçants et Artisans de Sierentz
Lettre de la Hochkirch n°44
La Sierentzoise
- 14 Vie municipale**
Une alimentation de qualité au cœur du périscolaire

- Tenir son chien en laisse : un geste essentiel
- 15 CME**
Visite des services administratifs
- 15 Solidarité**
Journée internationale des droits des femmes à l'Ehpad CARITAS
- 16 Barbapapas**
Cap sur les pôles... sous la pluie !
Centre loustics : Casse-noisette... Le retour !
Une séance de yoga
Le musée Lego et le musée Tinguely
Carnaval
Repas pédagogique
- 17 Vie scolaire**
Visite des maternelles à la ferme
- 18 Environnement**
Fleurir son jardin autrement
Insectes à surveiller dans nos jardins

- 20 Le coin dialectal**
« Am Brunnen vor dem Tore, da steht ein Lindenbaum »
- 21 CCAS**
Ma Nouvelle Vie à Taux Plein
- 21 Économie locale**
L'institut About U s'installe rue Clémenceau
- 22 Manifestations**
La fête des plantes à la médiathèque La Citadelle
1^{er} mai grand marché aux puces et marché de l'artisanat
Commémoration du 8 mai
Le marché aux fleurs
« Y a rien à la télé ! »
Carnaval
Journée citoyenne 10^{ème} anniversaire
- 24 Carnet**



Élection du nouveau Conseil Municipal de Sierentz

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, la liste « Pascal Turri 2026. Engagés, à votre écoute » a été élue. Les 27 colistiers sont les nouveaux membres du Conseil Municipal, installé officiellement le 20 mars 2026.

Deux conseillers supplémentaires complètent l'équipe.

Pascal TURRI a été reconduit dans sa fonction de maire de la commune. Il est entouré de 8 adjoints :

Rachel SORET VACHET-VALAZ, Stéphane DREYER, Lauren MEHESSEM, Patrick GLASSER, Carole CHITSABESAN, Luc FUCHS, Julie BENTZINGER et Mathieu ROUX.

Les élus remercient l'ensemble des électeurs qui leur ont fait confiance. Leur vote montre leur soutien à l'action municipale passée, et aussi aux projets futurs annoncés dans le programme de campagne, qui seront menés par une équipe renouvelée et dynamique.

À très vite pour écrire ensemble une nouvelle page de vie municipale à Sierentz !

L'ÉLECTION EN CHIFFRES

Nombre d'inscrits sur les listes : **2 632**
Votants : **965** (soit 36,66% des inscrits)
Exprimés : **887**

Présentation du nouveau Conseil Municipal



Pascal TURRI
63 ans
Cadre territorial retraité
Maire



Rachel SORET VACHET-VALAZ
48 ans
Professeure d'histoire-géographie
Secrétaire de la société d'histoire de la Hochkirch et de l'association du domaine Haas
Présidente déléguée du CCAS
1^{ère} Adjointe



Stéphane DREYER
52 ans
Professeur des écoles,
Trésorier de l'association du domaine Haas et membre de l'association « Y'a rien à la télé »
2^{ème} Adjoint



Lauren MEHESSEM
45 ans
Directrice Administrative et Financière à La Coupole
3^{ème} Adjointe



Patrick GLASSER
69 ans
Retraité
Président d'honneur du Judo club de Sierentz
4^{ème} Adjoint



Carole CHITSABESAN
53 ans
Professeure des Écoles à Sierentz
Membre de l'association du domaine Haas
Vice-présidente déléguée du CCAS
5^{ème} Adjointe



Luc FUCHS
64 ans
Retraité - Membre de la Fleur de l'âge, des bricoleuses -bricoleurs de Sierentz, du wurtzlagarta, métier d'antan, arboriculteur fédéral et syhnrahva (vignerons amateurs) de l'association du domaine Haas - **6^{ème} Adjoint**



Julie BENTZINGER
32 ans
Conseillère funéraire au sein des pompes funèbres Bentzinger - Sapeur-pompier volontaire à Sierentz et présidente de l'amicale des pompiers
7^{ème} Adjointe



Mathieu ROUX
48 ans
Coordonnateur technique au RTE (Réseau de transport d'électricité)
Membre de la musique Concordia de Sierentz
Bénévole au Judo club de Sierentz
8^{ème} Adjoint



Françoise FUHRER BISSEL
53 ans
Enseignante en cours particuliers pour élèves de primaire, collège et lycée
Membre de la gym volontaire et de l'association du domaine Haas
Conseillère municipale déléguée



Cyrielle KUNTZ-BRICK
34 ans
Fonctionnaire hospitalière et référente en ressources humaines à l'EHPAD de Sierentz.
Représentante des parents d'élèves de l'école Picasso
Conseillère municipale déléguée



Thierry NIDERMAN
66 ans
Traducteur scientifique
Membre de la société d'histoire de la Hochkirch
Conseiller municipal



Mostafa ABOULFARAJ
62 ans
Consultant en Eco conception et recyclage des matériaux
Conseiller municipal



Manuelle LITZLER
49 ans
Co-gérante de la société RL chauffage pays de Sierentz
Membre de la commission permanente du CCAS
Conseillère municipale



Céline DISSER
49 ans
Électrotechnicienne
Membre de l'association of english discovery de Sierentz
Conseillère municipale



Antoine CLERY
48 ans
Chercheur à l'école polytechnique de Zurich
Conseiller municipal



Mathieu PETITPAIN
47 ans
Commerçant à Sierentz
Membre de L'association des commerçants et artisans de Sierentz
Conseiller municipal



Nicolas ARBEIT
47 ans
Agriculteur
Membre de la troupe du théâtre en dialecte à Sierentz
Conseiller municipal



Nicolas KWAST
46 ans
Maître peintre, chef d'entreprise
Membre du comité et membre actif de l'association des commerçants et artisans de Sierentz, des donateurs de sang et du club de basket
Conseiller municipal



Carine LEMOUZY
46 ans
Indépendante dans l'industrie pharmaceutique
Membre du volley ball club de Sierentz et du refuge des pattounes d'Alsace
Conseillère municipale



Anthony FLAMENT
46 ans
Ingénieur en aéronautique
Sapeur-Pompier à Sierentz
Conseiller municipal



Xavier ILTIS
46 ans
Exploitant agricole à Sierentz avec un troupeau de vaches laitières et fermier aubergiste durant la saison estivale
Membre de l'association Foncière
Conseiller municipal



Jennifer GRUND
43 ans
Professionnelle de santé
Membre de la commission permanente du CCAS
Conseillère municipale



Estelle NGO
42 ans
Chimiste en laboratoire pharmaceutique
Licenciée à la gym volontaire de Sierentz, membre de l'association Puzzlons
Conseillère municipale



Christophe RIVELLO
42 ans
Cadre dans l'industrie métallurgique
Conseiller municipal



Cécile WILLAUER
42 ans
Technicienne de laboratoire
Conseillère municipale



Marie-Laure KAPPS-HELL
40 ans
Masseur-kinésithérapeute
Conseillère municipale

EN DIRECT
du Conseil
Municipal

SÉANCE DU
9 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance du 9 février 2026 a été transmis et est approuvé à l'unanimité. Les points sont votés à l'unanimité sauf mention contraire dans le texte. Les détails des tarifs et des chiffres ainsi que tous les éléments sont publiés en ligne sur le site internet de la ville.

Affaires financières

Examen et approbation des comptes financiers uniques (CFU) de l'exercice 2025 de leurs annexes et affectations des résultats

Le Conseil Municipal décide d'élire Monsieur Stéphane DREYER en tant que Président

pour ce point et considérant que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance et le Conseil Municipal a siégé sous la présidence d'un membre du conseil municipal élu à cet effet ; Considérant le CFU (provisoire) présenté et résumé comme suit par le président :

Budget principal (CFU)

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	4 669 020,00 €	6 277 345,00 €	10 946 365,00 €
	Recettes réalisées	2 248 684,62 €	6 260 859,35 €	8 509 543,97 €
	Restes à réaliser	1 339 384,09 €		1 339 384,09 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	4 669 020,00 €	6 277 345,00 €	10 946 365,00 €
	Dépenses réalisées	2 161 452,50 €	5 699 536,60 €	7 860 989,10 €
	Restes à réaliser	698 702,23 €		698 702,23 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	87 232,12 €	561 322,75 €	648 554,87 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-1 607 058,37 €	0,00 €	-1 607 058,37 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-1 519 826,25 €	561 322,75 €	-958 503,50 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	640 681,86 €		
RÉSULTAT CUMULÉ		-879 144,39 €	561 322,75 €	-317 821,64 €

Budget CCAS (Compte de gestion et Compte Administratif)

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	3 367,03 €	24 000,00 €	27 367,03 €
	Recettes réalisées	0,00 €	22 850,99 €	22 850,99 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	3 367,03 €	24 000,00 €	27 367,03 €
	Dépenses réalisées	1 050,06 €	20 160,87 €	21 210,93 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-1 050,06 €	2 690,12 €	1 640,06 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	2 367,03 €	320,22 €	2 687,25 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	1 316,97 €	3 010,34 €	4 327,31 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)			
RÉSULTAT CUMULÉ		1 316,97 €	3 010,34 €	4 327,31 €

Affectation des résultats

Vu l'approbation du Compte financier Unique, entendu l'exposé, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, affecte les résultats de l'exercice 2025 de la commune de Sierentz et ses annexes, comme suit :

Budget principal
- au compte 1068 (investissement) : 561 322,75 €
- au compte 110 (fonctionnement) : 0 €
Budget annexe CCAS
- au compte 110 (fonctionnement) : 3 010,34 €

Bilan des acquisitions

Le bilan des acquisitions est approuvé :

Acquisitions

Désignation du bien	Références cadastrales	Nom du vendeur	Montant
29 rue Rogg Haas	S 09 n° 970/113 - 0,02 ares	BILGER Irène et Bertrand	1,00 €
Monenberg	S 09 n° 192 - 7,14 ares	TSCHUPP Claire et Marie-Josée	1,00 €
Wannentalboden	S 08 n° 160 - 2,71 ares	DECK Camille	1,00 €
TOTAL			3,00 €

Cessions

Désignation du bien	Références cadastrales	Nom de l'acheteur	Montant
Sandgrube	S 01 n° 775/121, 777/122, 782/123, 791/123, 789/123 - 15,58 ares	HOLCIM	23 000 €
TOTAL			23 000 €

Budget 2026

Examen et approbation des budgets primitifs de l'exercice 2025 et de leurs annexes

Les projets de budgets primitifs soumis ont fait l'objet d'une approche et d'un débat en réunion en débat d'orientation budgétaire le 9 février 2026. Ces budgets intègrent les excédents antérieurs et les reports. L'état des indemnités de toute nature a été transmis avec la convocation. Les projets de budgets primitifs soumis ont fait l'objet d'une approche et d'un débat en réunion en débat d'orientation budgétaire le 9 février 2026. Ces budgets intègrent les excédents antérieurs et les reports. Conformément à l'article L 2123-24-1-1 du CGCT, l'état des indemnités de toute nature des élus siégeant au conseil municipal a été transmis à ses membres avant l'examen du budget de la commune.

Budget général

Entendu l'exposé et après avoir commenté et discuté les propositions du budget primitif 2026, Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix exprimées et cinq abstentions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY, Madame Sandrine GUTEDEL, Monsieur Gérard BENTZINGER), approuve le budget primitif de l'exercice 2026 équilibré en

dépenses et en recettes comme suit :
✓ 6 376 980,00 € en section de fonctionnement
Permettant de dégager un autofinancement pour investissements de 595 114,00 €
✓ 4 457 705,00 € en section d'investissement y compris les restes à réaliser.

Constate que dans le cadre de ce budget sont provisionnés 130 000 € au chapitre 012 charges de personnel correspondant aux primes de fin d'année conformément aux délibérations du 17 mars 1997 et 1^{er} décembre 1997, que le montant théorique maximal de l'enveloppe annuelle du régime indemnitaire correspond à la somme de 954 400 € (IFSE et CIA confondus), que les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes sont maintenues aux taux maximums autorisés par le code général des collectivités territoriales. Les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au budget de l'exercice.

Budget annexe CCAS

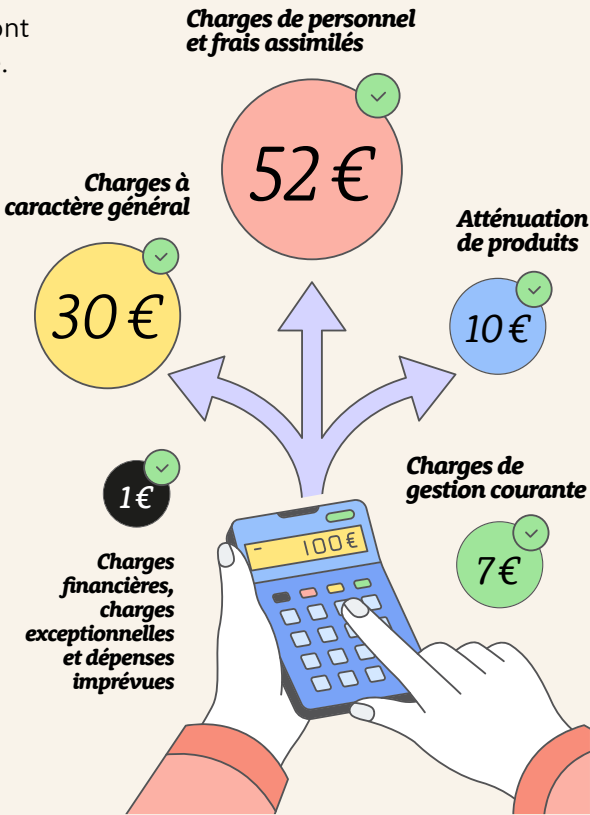
Entendu l'exposé et après avoir commenté et discuté les propositions du budget primitif 2026, Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix exprimées et cinq abstentions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY, Madame Sandrine GUTEDEL, Monsieur Gérard BENTZINGER), approuve le budget primitif

de l'exercice 2026 équilibré en recettes et dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 24 100,00 €
- Section d'investissement : 2 370,00 €

Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Le Plan Pluriannuel d'Investissements peut être révisé à tout moment en fonction des besoins de la commune. Entendu l'exposé, Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix exprimées et cinq abstentions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY, Madame Sandrine GUTEDEL, Monsieur Gérard BENTZINGER), approuve le Plan Pluriannuel tel que présenté ci-contre.



Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Projections dépenses d'investissement	2026	2027	2028	2029	2030
Dépenses d'investissement courantes	Estimations	Estimations	Estimations	Estimations	Estimations
Dette	903 643,56 €	1 085 319,39 €	640 909,75 €	646 559,00 €	652 268,00 €
Prêt sans intérêt CAF	11 800,00 €	11 800,00 €	11 800,00 €	11 800,00 €	11 800,00 €
Voiries et aménagements divers	71 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Bâtiments	169 017,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Matériels	69 929,79 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Service incendie	10 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Fleurissement / Illumination	28 200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Ecoles	13 656,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Autres dépenses diverses (Restes à réaliser)	487 007,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Total	1 764 253,35 €	1 489 119,39 €	1 044 709,75 €	1 050 359,00 €	1 056 068,00 €
Besoin de financement	1 520 071,78 €				
TOTAL Dépenses d'investissement courantes	3 284 325,13 €	1 489 119,39 €	1 044 709,75 €	1 050 359,00 €	1 056 068,00 €
Grands projets	2026	2027	2028	2029	2030
Aires de jeux	10 000,00 €				
Gravière	1 000,00 €				
Maison de la Musique		1 000 000,00 €	1 500 000,00 €		
Domaine Haas		125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	
Cœur de Ville		250 000,00 €	250 000,00 €		
Extension Jacques Schmidt	500 000,00 €				
Extension Restes à réaliser de 2025	323 337,00 €				
Courts de tennis extérieur	340 000,00 €				
Réfection rue de Kembs	18 000,00 €	300 000,00 €			
TOTAL grands projets	1 192 337,00 €	1 675 000,00 €	1 875 000,00 €	125 000,00 €	
TOTAL DÉPENSES ESTIMÉES	4 476 662,13 €	3 164 119,39 €	2 919 709,75 €	1 175 359,00 €	1 056 068,00 €

Projections recettes d'investissement

	2026	2027	2028	2029	2030
FCTVA	240 000,00 €	334 829,72 €	339 070,68 €	371 878,68 €	84 808,68 €
Subventions et participations (y compris Restes à réaliser 2025)	1 091 293,56 €	417 000,00 €	375 000,00 €	25 000,00 €	
Autofinancement	593 215,00 €	558 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
Affectation résultat	582 804,57 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
Autres recettes (TA, amortissement, etc)	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €
Cessions foncières (dont Restes à réaliser 2025)	672 000,00 €				
Ressources estimées (FCTVA, Subventions, autofinancement...)	3 629 313,13 €	2 259 829,72 €	2 064 070,68 €	1 746 878,68 €	1 434 808,68 €
Prêt relais FCTVA	213 525,00 €	248 737,50 €	278 437,50 €	18 562,50 €	
Prêt pour 2 ^e tranche extension école	500 000,00 €				
Prêt relais subventions	133 824,00 €				
Prêt		1 000 000,00 €	1 500 000,00 €		
TOTAL RESSOURCES ESTIMÉES	4 476 662,13 €	3 508 567,22 €	3 842 508,18 €	1 765 441,18 €	1 434 808,68 €



Fixation des taux d'imposition des taxes locales

Le Conseil Municipal maintient en 2026 les taux des taxes directes locales à l'identique de ceux pratiqués en 2024 à savoir : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,48 %, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,59 % Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés pour habitation principale : 21,14 %.

Autorisations de programme et crédits de paiement :

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix exprimées et cinq abstentions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY, Madame Sandrine GUTEDDEL, Monsieur Gérard BENTZINGER), pour les trois projets suivants :

- Extension de l'école Jacques Schmidt

N° AP	Libellé AP	Montant AP	CP 2025	CP 2026
2025-01	Extension de l'école J. Schmidt	1 078 000 €	400 000 €	678 000 €

- Construction de courts de tennis extérieurs

N° AP	Libellé AP	Montant AP	CP 2025	CP 2026
2025-02	Construction de courts de tennis extérieurs	340 000 €	23 760 €	340 000 €

- Réfection de la rue de Kembs

N° AP	Libellé AP	Montant AP	CP 2025	CP 2026
2025-03	Réfection de la rue de Kembs	318 000 €	18 000 €	300 000 €

Tarifs locations de salles

Le Conseil Municipal modifie les tarifs au 1^{er} avril 2026 pour les locations de salles et de matériel et ceux du périscolaire. Des subventions sont accordées à l'unanimité à diverses associations et les biens acquis font l'objet d'une affectation pour 2026 par le Conseil Municipal. Pour l'organisation d'un carnaval, avec cavalcade en avril 2026, le Conseil Municipal accorde la gratuité de trois cabanons à l'association organisatrice.

Administration générale

Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire

autorisant Monsieur le Maire à solliciter le montant maximum de la ligne de trésorerie à 1 200 000 € les autres dispositions de la délibération du 8 juin 2020 et du 14 septembre 2020 restant inchangées.

Mise en place et exploitation de bornes de recharge - convention d'occupation du domaine public

Saint-Louis Agglomération a conclu une convention-cadre de partenariat en date du lundi 8 décembre 2025 pour l'implantation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ouvertes au public. La convention-cadre de partenariat a vocation à être complétée par des conventions

d'occupation domaniales conclues avec les gestionnaires domaniaux compétents, les Communes membres ou Saint-Louis Agglomération s'agissant de la voirie communautaire, afin d'autoriser la société E-TOTEM à planter et exploiter des bornes de recharge sur le domaine public. De ce fait, une convention d'occupation du domaine public sera signée pour l'implantation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ouvertes au public prévu sur le parking de la Gare de Sierentz (4 places).

Personnel communal

Le plan de formation est mis à jour.

Communications et informations

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020 en matière de procédures adaptées et d'acceptation des indemnités de sinistres.

Le dispositif « Géocœur » est un équipement connecté aux services de secours, destiné à

être installé au-dessus d'un défibrillateur automatisé externe (DAE). Ce dispositif permet, en cas d'arrêt cardiaque à proximité, de déclencher une alerte sonore et lumineuse afin de mobiliser les passants, les agents communaux ou les élus. Un QR code intégré permet d'obtenir l'adresse exacte de la victime afin d'acheminer rapidement le défibrillateur sur les lieux, avant l'arrivée des secours, augmentant ainsi significativement les chances de survie. Le Régime Local Alsace-Moselle finance intégralement le dispositif. Le Géocœur bénéficie d'une garantie de deux ans, sans frais de maintenance ou charges supplémentaires. Seule l'installation demeure à la charge de la ville qui s'engage à procéder à l'installation du dispositif dans un délai maximal de trois mois à compter de sa réception. Les installations sont prévues sur les sites suivants : Périscolaire Barbagourmand, centre de secours, complexe sportif, mairie, périscolaire maternelle et stand de tir. Aucune convention spécifique n'est requise pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr



Infox...

De nombreux messages sur les réseaux sociaux véhiculent de fausses informations et certains commentaires peuvent être qualifiés de diffamatoires, il est parfois utile de rétablir la vérité.

Le projet situé au 9 rue Poincaré a fait l'objet d'un permis de construire le 29/09/2022. Il prévoit la construction de deux bâtiments pour un total de 16 logements. Conformément aux dispositions de la Loi SRU, 4 d'entre eux seront destinés à intégrer le parc des logements sociaux, permettant ainsi de respecter le quota de 20 % requis dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La maison ancienne située en front de rue est conservée dans le cadre du projet.

Concernant le patrimoine arboré, si certains arbres ont dû être enlevés, d'autres seront replantés et en plus grand nombre. 35 places de stationnement réservées à ces logements sont également prévues au programme, réparties de la manière suivante :

- 24 places en sous-sol,
- 11 places en stationnement aérien.

Ce dispositif représente un ratio supérieur à 2 places de stationnement par logement et est donc supérieur à ce qu'exige le PLU. Le permis de construire est librement consultable en mairie.



Report de la collecte DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les collectes prévues les vendredis 1^{er} et 8 mai sont reportées aux samedis 2 et 9 mai 2026.

PETITS RAPPELS :

- Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac, dans des sacs-poubelle ;
- Il doit être présenté à la collecte sur la voie publique, poignée orientée côté voirie, couvercle fermé pour 6h le matin (5h en été de début juin à fin septembre) ou la veille au soir.

Une question ?
Appelez le 03 89 70 22 60

Fermeture des bureaux DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée :

- Du jeudi 02 avril à midi au 06 avril inclus (week-end de Pâques) réouverture mardi 07 avril à 9h ;
- Les 1^{er} et 8 mai.

Information sur le démarchage abusif

De nombreux particuliers sont démarchés de manière abusive pour des travaux d'installation photovoltaïque et/ou d'installation de pompe à chaleur (eau chaude sanitaire et chauffage) sur le territoire de l'agglomération.



Ces entreprises proposent aux particuliers uniquement des bons de commande à signer rapidement (et non pas des devis comme un artisan local le ferait) et ciblent généralement les foyers modestes, les personnes âgées ou non familières à la langue française.

Leurs propositions contiennent fréquemment des micro-crédits avec des taux d'intérêt exorbitants. Ces entreprises ne sont pas des artisans locaux, non RGE (Reconnus Garants de l'Environnement) et sont très souvent immatriculés en région parisienne.

Face à ces tentatives de démarchages abusifs, soyez vigilants.

Si vous le souhaitez un conseiller France Rénov' est joignable pour conseil et avis, neutre et gratuit, avant toute signature de devis :

Julien WELMELINGER - eie68@alteralsace.org - 06 16 98 80 90

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/habitat/services-informations-sur-energie-et-renovation-globale/>

Pour ceux qui auraient malheureusement déjà signé un bon de commande avec une de ces entreprises, un délai de rétractation de 14 jours existe. Attention ce délai court à compter du jour de la livraison du matériel sur chantier.

Les habitants concernés peuvent signaler l'entreprise sur le site du ministère <https://signal.conso.gouv.fr/fr> et contacter la Chambre de Consommation d'Alsace au 03 88 15 42 42 ou par mail à service.juridique@cca.asso.fr.



Association des Commerçants et Artisans de Sierentz

L'Association des Commerçants et Artisans de Sierentz (ACA Sierentz) a tenu son assemblée générale le 9 mars dernier. L'occasion de faire le point sur la première année de fonctionnement de l'association.

Le bilan est très positif : l'ACA Sierentz compte aujourd'hui 40 membres, preuve du dynamisme et de l'engagement des commerçants locaux. Cette première année a également permis de mener des actions solidaires, avec 1 400 € reversés à deux associations locales

(500 € et 900 €).

La soirée s'est poursuivie par un afterwork convivial, durant lequel elle a accueilli de nouveaux commerçants souhaitant rejoindre l'association. Un moment d'échanges et de rencontres dans une ambiance chaleureuse.

L'ACAS tient à remercier : Le Winstub à côté, Hopla Boissons et la pâtisserie Schueller ainsi que tous les commerçants présents, et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'ACA Sierentz.



Lettre de la Hochkirch n°44

Découvrez la nouvelle Lettre de la Hochkirch. Elle débute avec un article présentant les 5000 ans d'histoire de la Hochkirch, avec un focus sur les fouilles archéologiques de 1985 à Sierentz.

Elle aborde également la journée « regards sur Uffheim » organisée par le Comité d'Histoire Régionale : conférences et visites guidées ont permis de découvrir le riche patrimoine de la commune.

Le président Paul-Bernard MUNCH : pbmunch@free.fr
La secrétaire Rachel SORET VACHET-VALAZ : rachelvachetvalaz@yahoo.fr
Le trésorier Gérard MUNCH : gerard.munch68@orange.fr



Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée



Lauren MEHESEM
Adjointe déléguée



La Sierentzoise

L'OMSA, en partenariat avec la Ville de Sierentz, organise la troisième édition de la course et marche solidaire, « La Sierentzoise », au profit de la Ligue contre le Cancer.

Nous recherchons des bénévoles pour encadrer le circuit et les différentes activités.

Vous souhaitez faire partie de cette aventure ?

Contactez-nous : 03 89 81 51 11
ou inscription@mairie-sierentz.fr



Une alimentation de qualité au cœur du périscolaire

Chaque année, près de 45 000 repas et 36 000 goûters sont servis au périscolaire des Barbapapas.



Ces temps de restauration font l'objet d'une attention particulière, avec une volonté de proposer une alimentation équilibrée, de qualité et en lien avec le territoire.

Les repas sont fournis par Les Petites Papilles, qui privilégient des produits français, en partie issus de l'agriculture biologique.

Les goûters évoluent également, avec davantage de produits faits maison et l'utilisation de fruits et légumes cultivés localement, notamment au parc du domaine Haas.

Au-delà de l'alimentation, cette démarche s'inscrit dans un projet éducatif visant à sensibiliser les enfants au goût, à l'origine des produits et à des habitudes alimentaires plus durables.



Visite des services administratifs



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

Le 3 février 2026, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a eu l'opportunité de découvrir les différents services de la mairie et de mieux comprendre les missions de chacun.

Au cours de cette visite, les jeunes élus ont pu échanger avec les agents municipaux, s'informer sur le fonctionnement des services comme l'état civil, l'urbanisme, l'animation, la comptabilité, etc.

Cette rencontre leur a permis de mieux appréhender le rôle de la municipalité, de comprendre comment les décisions sont prises et mises en œuvre, et de prendre conscience de l'importance du travail collectif au service des habitants.

Tenir son chien en laisse : un geste essentiel

Pour la sécurité de tous et le respect de l'environnement, il est interdit de laisser divaguer son chien dans les espaces publics, les terres cultivées, les prés, les bois et les zones naturelles de la commune.

Un chien en liberté peut perturber la faune locale (oiseaux nichant au sol, petits mammifères, amphibiens...), mais aussi stresser ou blesser des animaux sauvages et d'élevage, notamment les troupeaux présents dans les prés.

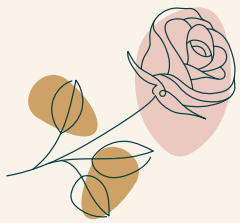
Par ailleurs, certaines personnes peuvent être inquiètes ou craintives face aux chiens. Par respect pour l'ensemble des usagers de l'espace public, il est donc important de tenir son animal en laisse.

Ramasser les déjections de son chien reste également indispensable pour préserver la propreté de nos rues, parcs et espaces naturels.

Du 15 avril au 30 juin, la laisse est obligatoire en forêt afin de protéger les espèces en période de reproduction.



À NOTER :
La laisse est obligatoire toute l'année au parc Haas et au parc de la Sandgrube, conformément aux arrêtés n°214/2020 et n°267/2024 (consultables sur le site de la ville : www.sierentz.fr).



Julie BENTZINGER
Adjointe déléguée



Véronique BISSEL

Journée internationale des droits des femmes à l'Ehpad

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, une distribution de roses a été organisée par la commune à l'Ehpad de Sierentz, en partenariat avec le Rotary club. Ces dames étaient ravies.



par Caritas Alsace, propose à des enfants de 6 à 10 ans de vivre des vacances enrichissantes au sein de familles alsaciennes.

Et si, cette année, vous deveniez famille de vacances ?

Deux périodes d'accueil : Du 7 au 21 juillet ou du 21 au 31 juillet.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2026 pour les familles souhaitant accueillir un ou plusieurs enfants.

Contact pour s'inscrire ou obtenir des informations :

Biruté Abeciunaite - Responsable du pôle Solidarité Familiale, Caritas Alsace

mail : babeciunaite@federationcaritasalsace.org

Tél. : 06 25 22 34 49

Plus d'informations sur l'AFV - Caritas Alsace : <https://www.caritas-alsace.org/poles-activites/solidarite-familiales/afv-efv/>

CARITAS

Été 2026 : offrez des vacances qui changent des vies !

Chaque été, de nombreux enfants restent privés de vacances. L'Accueil Familial de Vacances (AFV), porté

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES Barbapapas

Edition de Sierentz • N°115



DU CÔTÉ DES MATERNELLES

Une séance de yoga qui a conquis les plus petits :

Dans le cadre des temps d'activités du soir, une séance de yoga a été proposée aux enfants de 5-6 ans. Animée par Séverine, cette activité a rencontré un franc succès.

Les enfants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme et se sont montrés très attentifs tout au long de la séance. À travers des exercices ludiques et adaptés à leur âge, ils ont pu découvrir le yoga, apprendre à se détendre et à mieux se concentrer, dans une ambiance calme et bienveillante. Une expérience très appréciée par les enfants, qui en redemandent.

Cap sur les pôles... sous la pluie !

Pour ces vacances de février, notre centre de loisirs maternelle a embarqué direction le pôle Nord et le pôle Sud. Banquise, igloos, animaux du froid et découverte des Inuits étaient au programme.

Petit détail : la neige n'était pas au rendez-vous. À la place, une pluie très (très !) généreuse a transformé notre bel environnement en véritable océan polaire, en version marron. Impossible de faire de la luge sur la neige ? Qu'à cela ne tienne ! Les enfants ont improvisé de la luge sur boue. Fous rires garantis, bottes éclaboussées et pantalons décorés façon « camouflage naturel ». Une chose est sûre : la météo n'a pas réussi à entamer leur bonne humeur.



Centre loustics : Casse-noisette... Le retour !

Les loustics ont eu la chance de voir revenir le Casse-Noisette, porteur d'une nouvelle aventure à partager : réveiller les cœurs assoupis. À travers la douceur, les mots bienveillants et les gestes d'affection, cette semaine s'est transformée en un véritable cocon d'écoute et de partage. Une parenthèse lumineuse, glissée au cœur de l'hiver, pour réchauffer les âmes et rallumer les petites étincelles intérieures.

DU CÔTÉ DES PRIMAIRES



Entre le musée Lego et le musée Tinguely, les enfants ont vécu une journée riche en découvertes et en manipulations lors du dernier centre de loisirs.



À l'occasion du carnaval, les enfants ont défilé dans leurs plus beaux costumes, partageant un moment festif et plein de joie.



Le groupe des Barbap'Art s'est réuni pour partager un repas pédagogique tous ensemble. Ce moment convivial a permis aux enfants de découvrir et déguster les aliments tout en profitant d'un temps d'échange et de partage.



Visite des maternelles à la ferme

Les élèves de l'École Picasso ont la chance d'être accueillis, chaque année, pour visiter la ferme ILTIS.

Ils découvrent les animaux de la ferme comme les vaches, les chèvres, les moutons, les poules... Les enfants adorent découvrir les animaux et leurs habitats et échanger avec Colette et Xavier. Il faut dire que la famille ILTIS est patiente et accueillante avec les enfants et prend toujours plaisir à partager.



Un grand merci à toute la famille ILTIS.



Fleurir son jardin autrement

Avec des étés plus chauds et secs, le fleurissement traditionnel devient plus contraignant. La commune encourage donc des pratiques de jardinage plus sobres en eau, adaptées au climat et favorables à la biodiversité.

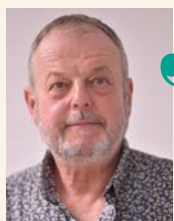
Les plantes vivaces résistantes à la sécheresse (sédum, achillée, gaura, échinacée...) offrent une solution durable : peu d'arrosage, entretien limité et floraison régulière. Elles peuvent être complétées par des espèces d'inspiration méditerranéenne (santoline, ciste, phlomis...) adaptées à ces conditions.



Les jardinières peuvent également évoluer avec des compositions plus résistantes (plantes retombantes, aromatiques, succulentes), limitant les besoins en eau.

Au-delà du choix des plantes, quelques pratiques simples améliorent la résistance des jardins : paillage, limitation des sols nus, plantation aux bonnes périodes et arrosage réduit après installation.

Ces aménagements contribuent aussi à favoriser la biodiversité (plantes mellifères, refuges pour la faune) et à limiter les effets de chaleur en milieu urbain.



Luc FUCHS
Adjoint délégué

Dans ce contexte, le concours des maisons fleuries valorisera les démarches économes en eau, favorables à la biodiversité et durables.

Insectes à surveiller dans nos jardins

Avec le retour des beaux jours, plusieurs insectes réapparaissent dans les jardins. Si la majorité est utile à l'équilibre naturel, certaines espèces nécessitent une vigilance particulière.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce invasive présente en France depuis les années 2000, est aujourd'hui l'un des principaux points de surveillance. Reconnaisable à son corps sombre et ses pattes jaunes, il représente une menace pour les abeilles. Ses nids, souvent situés en hauteur, ne doivent jamais être approchés ni détruits par des particuliers. En cas de présence, il est recommandé de le signaler en mairie afin de faire intervenir un professionnel.



LE SCARABÉE JAPONAIS

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), classé organisme de quarantaine, peut provoquer d'importants dégâts sur de nombreuses plantes. Une détection précoce permet de limiter sa propagation.

En savoir plus : www.sierentz.fr



LE MOUSTIQUE TIGRE

D'autres espèces sont également à surveiller. Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), actif en journée, se développe dans les eaux stagnantes, même en faible quantité. La suppression de ces points d'eau est essentielle pour limiter sa prolifération.

A noter : Une réunion d'information sur le moustique tigre est prévue le mercredi 29 avril à 18h, à la salle des fêtes. L'occasion pour tous d'apprendre comment lutter efficacement contre cet insecte.

**ME 29
AVRIL**



**Elsasser
ecklé**

Dr Wäld isch, bi Güscht, ìn Gfohr
Ar stirbt denn üss, vo Johr zu Johr
Verein un Gmeind', mien uns rette
Mit'ra Hilf vonra ekologischi Kette ! ...

So herrlich sahn üss, die älti Baim
Wo do üssträhle ìber Kàalch un Laim
Unseri d'Sàndgrüebe isch dert unte
Dur a naturell' Schicksàl verbunde

Ìn dr Hàrdt sin mìr viel umagloffe
Un han a herrlich Panorama troffe
A natta Pilz brüchsch nìt ge süeche
Da sìch entwickelt bi dr Hagebüeche

Ìm Kàdàschter do häsch àls gfunde
Uff dr Heechi vor Déchetterie dunte
D'r Meyer Aimé, so ganz tief beriert
Hàt mìch zur « dicki Eiche » gfiert ⁽¹⁾

Ìn Sierentz erwähnt : d'greschti Tànne
Àm Bäch bim Seppi, isch sie gstànge
S'wàr fir Strasbourg a Himmels Träum
Uff'm Klawerplätz àls Wiehnacht's Bäum

Vor dam Herrehüss, do isch Jàcht
«S'Rattii's Schlesslé» isch a Pràcht
A wissa Bäum pàsst in dàs Gedicht
D'Birke blibt àls Nordsee Gschicht'

Ìm Friehjohr hàt dr Blüescht si Tràcht
Die wissi Kirsbaim, die bilde n'a Pràcht
S'Büchholz"düesch d'Luscht no teschte

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP,
Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

« AM BRUNNEN VOR DEM TORE, DA STEHT EIN LINDENBAUM »

Cette chanson allemande se définit en un rituel vertueux du respect de l'arbre. L'étude des corridors arboricoles est une science écologique de plus en plus respectée dans l'environnement du milieu naturel, montagnes, mers, plaines, parcs et jardins. Nos forêts actuelles connaissent (enfin) un regain d'importance par des mouvements de défense et de restauration de la nature.

La Fédération Alsace Nature préconise un équilibre au niveau de l'écosystème des milieux naturels ainsi que de la défense du monde animal et végétal. L'intérêt botanique et forestier semble prévaloir en notre 21^e siècle. En dialecte, un essai sur ce précieux biotope.

A gstoleni Kirse isch immer àm beschte !
Bi s Schlienger's sin 6 Bappele gstànde
Mit Kràbbe un (fràchi) Agersta verhande
Dr Stàmm isch gleichig, mit güeti Rinde
Ar losst sìch biege bi da greschta Winde

Die Mässe Baim ìm elsasser Länd
Dien mir verteigige, àm làuifend Bänd
" Rüeschte oder Ulme " sin verbunde ⁽²⁾
Sie sin ìn Milhüse total verschwunde

Ekologie, mìr dien dich bedànke
Jede Bäuim da hāt si Wartschàft
Ekologie blib uns trèi im Gedànke
Ìn jedem Bäuim si Sàft, si Màcht

Àhorn, Eibe, Kiefra un noch Wide
Die dien unser Klima güet verlìde
Nodla - oder Làuibbaim - aller Sorte
Die wàchse àn selig bsagneta Orte

Ana 1930 :

Àm Stockbrunne, dert bi da Lìnde
Düet dr Seppi bim Vollmond finde
Die Melodie die mìr denn àlli singe
Die wird zu Mitternàcht so klingel :

" Am Brunnen vor dem Tore
Da steht a Lindenbaum
Ich träum in seinem Schatten
So manchen süssen Traum "

Bim « Bächgasslé Ràmbo » isch
a Wunder
Si Nochber, dr Michel, schàfft so bsunder
Ar setzt, ar gràst, düet niele un spàtte
Un er hàt vom Dorf... d'nattschti Tomate
Nab'm Emmahüs, ìn dam speziàla Gàrte
Düet'r mit Ungeduld, dr 1. Pris erwàrte
'S isch fir d'Turischta a exotischta Träuim
Summer, wie Winter, sina « Pàlmabàuim»

FT

⁽¹⁾ Cet arbre a existé jusqu'aux années 1945.
Diamètre minima de 1 mètre 50. A été abattu
sans raison apparente. Les écologistes actuels
l'auraient épargné.

⁽²⁾ Die Rüster, die Ulme, s'isch dr glich Bäuim
uff Hochditch, « l'orme » en français, qui
n'existerait plus à Mulhouse.



Ma Nouvelle Vie à Taux Plein

Préparation à la retraite pour aborder cette nouvelle phase en pleine forme et pleinement informé, pour les seniors de la commune de Sierentz.

Hélène, enseignante diplômée en activité physique adaptée au sein du collectif Eté Indien, sera présente le vendredi 17 avril prochain dans la commune de Sierentz, à la Bascule, 2 Rue Maréchal Foch à 9 heures pour présenter le programme « Ma Nouvelle Vie à Taux Plein », alliant activité physique adaptée et ateliers d'information pour aborder le sujet d'une retraite sereine.

Ce programme unique propose des séances d'activité physique spécifiquement pensées pour prévenir les risques liés à la sédentarité souvent observés lors du passage à la retraite.

Les participants se retrouveront chaque semaine pendant 3 mois (12 séances au sein de la salle 5 de l'Ancien Tribunal, 17 Rue Rogg-Haas).

Cette action est financée par la Commission des Financeurs de l'Alsace. Elle est donc totalement gratuite, en partenariat avec le CCAS de la Mairie de Sierentz.

Conditions d'inscription : Avoir 60 ans et plus. Contactez la Mairie pour plus d'informations ou pour vous inscrire au 03 89 81 51 11 ou à l'adresse population@mairie-sierentz.fr

Plus d'informations sur : www.sierentz.fr



VE 17
AVRIL



**Rachel SORET
VACHET-VALAZ**
Adjointe déléguée



NOUVEL INSTITUT À SIERENTZ

L'institut About U s'installe rue Clémenceau

Après quatre ans d'activité à Mulhouse, l'institut About U a choisi de s'installer au 3 rue Clémenceau, dans les locaux de l'ancienne auto-école.

Ce nouvel espace propose des massages et soins du corps, avec une spécialité inspirée de rituels japonais : le Head Spa. C'est un soin profond du cuir chevelu et des cheveux qui invite à une déconnexion totale.

Une nouvelle adresse de proximité pour s'offrir une pause détente.

Toutes les informations sur le site : about-u.fr.



MA 21
AVRIL

Ciné Sierentz La pire mère au monde

Prochaine séance le mardi
21 avril à 14h et à 20h,
à la Salle des Fêtes de Sierentz

Louise de Pileggi, brillante
substitut du procureur, a toujours
eu des relations compliquées
avec sa mère Judith qu'elle n'a
pas vue depuis 15 ans. Quand
elle se retrouve mutée au petit
tribunal où Judith est greffière,
Louise devient la cheffe de sa
mère. Et pire encore : elles vont
devoir collaborer dans une affaire
à première vue banale, mais qui
va mettre leurs nerfs à vif.



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

La fête des plantes à la médiathèque La Citadelle



SA 25
AVRIL

Elle aura lieu cette année le
samedi 25 avril 2026.

De nombreux ateliers vous
y attendent de 9h à 14h :
troc de plantes, visite guidée
du parc Haas et ses plantes,
lectures, ateliers créatifs et de
découvertes... Cet événement
est ouvert à tous, le programme
complet sera bientôt disponible
sur le site de la médiathèque.

1^{er} mai grand marché aux puces et marché de l'artisanat

Organisé par le Judo-Club
de Sierentz

Dans les rues de la République,
Lattre de Tassigny, Le Hameau
(suivant nombre de réservations),
du Rhin, du Maréchal Joffre,
d'Alsace sur la place Dreyfus et
la place des Malgré-Nous.

Une dizaine d'artisans locaux
exposeront leurs créations
uniques au marché aux puces :
l'occasion idéale de découvrir
et soutenir le savoir-faire de
la région.

Buvettes et grillades sur la place
Dreyfus et des Malgré-Nous.

Bars, manèges, et concerts.

Prix de l'emplacement : 4€ le
mètre (maximum 5 mètres par
inscription).

Pour les riverains : merci de
réserver rapidement afin de
garantir l'emplacement devant
votre maison.

Pour les réservations s'adresser à :
Julien FREY - Tél. : 06 22 12 73 81
puces.jcsierentz@gmail.com

Date limite : le 24 avril 2026



VE 1^{ER}
MAI



VE 8
MAI

Commémora- tion du 8 mai

La commémoration de la fin de
la Seconde Guerre mondiale aura
lieu le 8 mai à 11h au Monument
aux Morts.

SA 9
MAI

Le marché aux fleurs

Il se tiendra le samedi
9 mai 2026 sur la place
Dreyfus et le parvis de l'église de
8h à 13h.

À cette occasion, producteurs et
horticulteurs locaux se réuniront
pour vendre plantes et fleurs.
Des cabanons seront également
installés pour vous proposer des
produits locaux, et la mairie
procèdera à la remise des prix du
concours des maisons fleuries.



SA 16
MAI

« Y a rien à la télé ! » présente

Fred et ses Folking Amateurs
en concert les : samedi 16 mai à
20h30 et dimanche 17 mai à 17h
à la Salle des Fêtes de Sierentz
(derrière la Mairie - direction
Uffheim).

Fred et ses Folking Amateurs
interpréteront les chansons
françaises de Fred Bilger dans un
esprit folk et blues sundgaulois.

Et oui, ils chanteront la
Tzwatschgawaya.



DI 26
AVRIL

Carnaval



SA 30
MAI

Journée citoyenne 10^{ème} anniversaire

Le 30 mai prochain se
déroulera la journée citoyenne,
vous trouverez un bulletin
d'inscription et tous les détails
sur le déroulement de la journée
dans le numéro du mois de
mai 2026.

Carnet

Naissances

le 21 janvier Evan, fils de Brigitte
NGA OWONO

le 24 janvier Maisie, fille de Natasha
JOHNSTONE et de Guillaume GLORIES

Mariage

le 14 mars Martine SCHMITT & Olaf
Alexander MAURICE

Anniversaires

le 03 mai 80 ans Jean-Jacques
BOUISSEAU

le 04 mai 86 ans François TSCHUPP

le 06 mai 83 ans Lucien RAPP

le 06 mai 84 ans Jules BOEGLIN

le 06 mai 91 ans Reine GACHELIN
née ERHARD

le 10 mai 101 ans Madeleine CATTIAUX-
DELMOTTE

le 11 mai 97 ans Adrienne ULL
née ANSTETT

le 15 mai 80 ans Marie-Hélène
HOLLINGER née DECK

le 16 mai 91 ans Simone VERNET
née KUMMER

le 25 mai 80 ans André SCHWARTZ

le 25 mai 81 ans Yves BISCH

le 26 mai 80 ans Danièle MULLER
née HABERKORN



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h.

Dépôt légal : Avril 2026.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction :

Commission Communication et Événements,
Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée,
Ysabelle EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**

Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel
SORET VACHET-VALAZ, Carole CHITSABESAN,
Association Les Bricoleurs, documents remis,
Ysabelle EPPINGER, Unsplash, Freepik et Pixabay.